

[Text]

Mr. Mair: I would say that there has been no attempt to make a common price. We pay the price that is the going price in each locality and we cannot get a uniform price.

• 1700

Mr. Riediger: Mr. Chairman, I would like to comment on that. We are in the grain-surplus area where I live. Our attempts have been to hold the price in line with, we will say, the City of Winnipeg or the Steinbach area, which are grain-deficient areas. So any farmer delivering grain to our area actually gets the same paying price as he gets over there. The only difference is that the farm-to-farm sales are lower but most of our customers in our area are also grain farmers. Consequently, they are moving their grain in at a given price. They know what the price is, so they are getting it back at the same price. Thus it does not really make any difference to them as far as invoicing is concerned.

Just one comment further. I believe that the smaller farmer—the quarter-section, half-section, up to threequarter-section farmer—who has diversified, not only in grain but in livestock, is really quite happy today. It is the larger farmer who has specialized in grain or in livestock who is not so happy.

Two years ago when we were paying \$1.75 up to \$1.85 for wheat, the grain farmer was laughing at the livestock farmer because of the work he was doing seven days a week. Today the livestock farmer is laughing at the grain farmer and saying that his job has paid off. So it is the farm-to-farm transaction that is really lowering the boom on the grain farmer. In our area, and I am speaking of Southern Manitoba, we really do not have great surpluses of grain.

I would add, unofficially if I may, that, if the Canadian Wheat Board were to call in a six-bushel quota tomorrow and everybody had to deliver, there would be a lot of embarrassed people.

[Interpretation]

M. Mair: Je dirais que nous n'avons aucunement essayé d'en arriver à un prix commun. Nous payons le prix qui est le prix courant dans chaque localité en particulier et nous ne pouvons pas en arriver à un prix uniforme.

M. Riediger: Monsieur le président, j'aimerais parler à ce sujet. Nous nous trouvons dans une zone où les céréales sont en surplus là où j'habite. Nous nous sommes efforcés d'aligner nos prix, disons, sur ceux de la ville de Winnipeg ou de la région de Steinbach, qui sont des zones qui ont un déficit dans le domaine des céréales. Par conséquent, tout cultivateur qui livre des céréales à notre région, obtient en fait, le même prix en paiement que celui qu'il obtiendrait chez lui. A la seule différence que les ventes de ferme à ferme sont moins importantes, mais la plupart de nos clients, dans notre région, sont aussi des cultivateurs qui s'adonnent à la culture des céréales. Par conséquent, ils écoulent leurs céréales à un prix donné et ils connaissent ce prix, car ils obtiennent en retour leurs céréales à ce même prix. Aussi pour eux, il n'y a aucune différence en fait en ce qui concerne l'établissement et les factures.

Permettez-moi d'ajouter une autre observation. Je crois que le cultivateur de moindre importance, celui qui cultive le quart d'une section, d'un lot, une demi-section et jusqu'à trois-quarts de section, qui fait de la culture diversifiée et qui ne s'occupe pas seulement de cultiver des céréales mais qui s'occupe aussi d'élevage, est en fait tout à fait heureux de nos jours. C'est le cultivateur plus important, qui s'est spécialisé dans la culture des céréales ou dans l'élevage du bétail, qui est lui beaucoup moins heureux.

Il y a deux ans lorsque nous payions \$1.75 et jusqu'à \$1.85 pour le blé, le cultivateur qui s'adonnait à la culture des céréales pouvait se moquer de celui qui faisait de l'élevage, car ce dernier devait travailler sept jours par semaine. De nos jours, l'éleveur de bétail peut se moquer du cultivateur qui s'occupe des céréales et dire que son métier à lui était profitable. Aussi, est-ce les transactions qui se font de ferme à ferme qui arrêtent l'élan du cultivateur qui s'adonne à la culture des céréales! Dans notre zone, je parle du Manitoba méridional, nous ne disposons pas, en fait, de grand surplus de céréales.

J'ajouterais si vous me le permettez de façon non-officielle que si la Commission canadienne du blé établit un contingentement de six boisseaux pour les livraisons qu'on lui fait demain, et comme tout le monde doit faire des livraisons, il y aurait bien des gens qui seraient embarrassés.